



INAUGURATION TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE JUNCALAS

17 juillet 2019



Gérard Trémège, Président de la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées (CATLP), a exprimé sa volonté de poursuivre les engagements antérieurs à 2017 pour le développement du territoire et l'amélioration de la qualité de vie des habitants.

La CATLP est compétente depuis le 1^{er} janvier 2017 en matière d'assainissement collectif sur les territoires des communes des ex Communautés de Communes de Batsurguère et de Montaigu.

Dans cette logique, la CATLP a fait le choix de poursuivre le projet et d'engager les travaux d'assainissement de Juncalas, en réflexion depuis plusieurs années.

Ainsi, la CATLP accompagne la commune de Juncalas en proposant une réponse technique adaptée ainsi qu'un soutien dans la gestion opérationnelle et financière de son assainissement. Avec le bureau d'études Prima Ingénierie Sud-Ouest retenu en 2015, la commune et l'agglomération ont conçu un schéma directeur technique intégrant un réseau gravitaire. Cette technique offre l'avantage de maintenir un coût de l'eau raisonnable pour les habitants de Juncalas.

En mai 2017, la CATLP a voté unanimement ce projet et un appel d'offres a été lancé pour choisir les entreprises : les entreprises SOGEP, SOARES (lot 1 réseaux) et SADE (lot 2 station d'épuration) ont été retenues.



Le 31 janvier 2018, Gérard Trémège, Président de la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, et Benoît Dossat, Maire de Juncalas, ont présenté à la presse les travaux d'assainissement engagés depuis le début de l'année sur cette commune au sud de Lourdes. Ils étaient accompagnés de vice-présidents de la CATLP et des entrepreneurs et représentants de structures engageant des travaux annexes.

Description opération :

L'opération consiste à la mise en place d'un collecteur d'eaux usées pour desservir les habitants de la commune de Juncalas. Les tuyaux sont en fonte pour le collecteur et en PVC pour les branchements. La desserte est totalement gravitaire jusqu'à la station d'épuration où les eaux sont relevées pour être traitées dans la STEP.

Ce collecteur a comme exutoire une station d'épuration qui permettra de rejeter dans le ruisseau une eau complètement traitée. La filière par épandage gravitaire sur lit de roseaux (absorption de la pollution par les roseaux) a été choisie.

Les habitants raccordés paieront une redevance basée sur leur consommation d'eau. Cette redevance permettra d'équilibrer le budget assainissement en vue d'entretenir les nouvelles installations.

L'entretien du réseau et de la station d'épuration ont été confiés à l'entreprise SUEZ par délégation de service public (DSP) pour une durée de 12 ans. Cette DSP a été mise en place par l'Ex CC du Montaigu pour gérer l'ensemble du patrimoine relatif à l'assainissement sur ce territoire.



Les travaux viennent d'être achevés.

Montant des travaux :

- 797 261 € Collecte et transfert des eaux usées
- 240 454 € Station d'épuration
- 61 340.89 € Études (MOE, Tests de réception, Géotechnique...)
- 51 885.75 € Divers et imprévus

Coût total 1 151 000 € HT

dont :

- 115 100 € de subvention par le Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées
- 565 937 € de subvention par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne
- 297 861 € d'avance par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne (emprunt taux 0)
- 172 102 € autofinancés par l'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées

agglo-tlp.fr

